

Réglementation

Toute cette richesse ne saurait être préservée, sans l'adoption de règles élémentaires, sont notamment interdits : la destruction ou l'introduction de plantes et d'animaux.



Fiche d'identité

Région : Basse-Normandie
Département : Calvados
Communes : Versainville et Damblainville
Création : Décret n°81-853 du 28 août 1981
Superficie : 25 hectares

Gestionnaires : Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie, Conseil Départemental du Calvados
Propriétaire : Conseil Départemental du Calvados

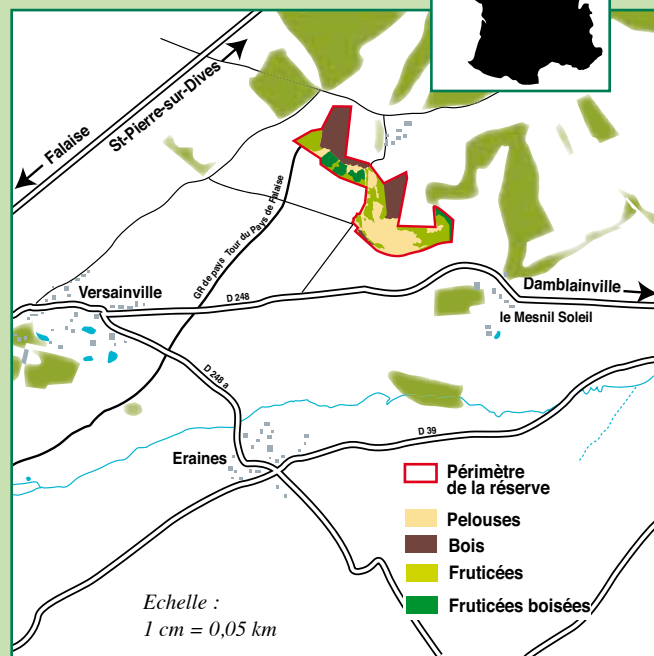


Informations

Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie
Tél. : 02 31 53 01 05

Rejoignez-nous sur

Situation



La gentiane d'Allemagne (Gentianella germanica)



Visite guidée

Accès et découverte

La Réserve Naturelle Nationale du coteau de Mesnil-Soleil est accessible en visite libre. Des panneaux informatifs, implantés le long du sentier pédagogique, présentent les principaux éléments du patrimoine naturel du site. Les gestionnaires proposent des visites guidées et des animations destinées au grand public et aux étudiants. Pour obtenir plus de renseignements concernant les visites guidées, veuillez prendre contact avec l'Office de Tourisme du Pays de Falaise.



Réserve Naturelle COTEAU DE MESNIL-SOLEIL



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS
Direction de l'Environnement
et de la biodiversité
B.P. 20520
14035 CAEN Cedex
Téléphone : 02 31 57 14 14
www.calvados.fr



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE
320 quartier du Val
14200 Hérouville St-Clair
Téléphone : 02 31 53 01 05
www.cen-bn.fr



Réalisation : Studio Préférences, 21 Dijon - Imprimé en France sur papier recyclé - Édition 2016. Photos de couverture : Vue d'ensemble de la réserve, Zygaena fausta sur Phyteuma orbiculare ssp. tenerum et la Phalangère rameuse (Anthericum ramosum). Crédits photos : F. Baude, Sylvie Gantivet.

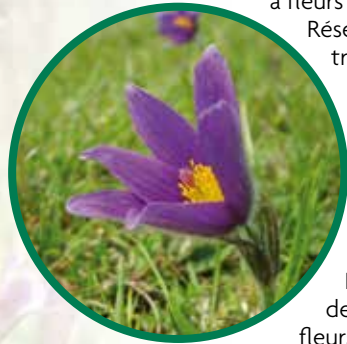
Située en Basse-Normandie, dans le département du Calvados, la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du coteau de Mesnil-Soleil s'étend sur 25 hectares, dont près de 12 hectares de pelouses calcicoles dans un état de conservation remarquable. Ce site d'importance européenne, présente une richesse botanique et entomologique exceptionnelle, plus particulièrement en ce qui concerne les papillons de jour et les criquets.

Histoire

Ce coteau fait partie des Monts d'Eraines et constitue ainsi leur limite sud. Il culmine à 156 m et présente un dénivelé de plus de 50 m. Sur les pelouses calcicoles, une végétation thermophile et xérophile (végétation des endroits chauds et secs) a pu se maintenir jusqu'à nos jours grâce à l'agropastoralisme traditionnel. Actuellement, ce sont des vaches bretonnes pie-noir et des chèvres communes de l'Ouest qui jouent un rôle majeur dans le maintien des pelouses et des espèces rares présentes sur la Réserve Naturelle.



Vaches bretonnes pie-noir



L'anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*)

Vue sur les pelouses calcicoles

La flore

Parmi les 364 espèces de plantes à fleurs identifiées sur la Réserve Naturelle, une trentaine présente un intérêt patrimonial fort : 19 d'entre elles sont protégées par la loi. Ces dernières sont majoritairement localisées sur les pelouses calcicoles. Il s'agit notamment de la Brunelle à grandes fleurs (*Prunella grandiflora*) unique station du grand Ouest de la France, la Laïche humble (*Carex humilis*), la Gentiane amère (*Gentiana amarella*), la Coronille mineure (*Coronilla minima*) ou encore l'Anémone pulsatille (*Pulsatilla vulgaris*). A noter également la présence du Trichostome cespiteux (*Trichostomum caespitosum*), cette mousse a été découverte en France pour la première fois ici sur le coteau par A. de Brébisson en 1826 et reste une des raretés de la flore française. 168 espèces de champignons ont été également recensées.

La coronille mineure (*Coronilla minima*)

La faune

La Réserve Naturelle est riche de plus de 1700 espèces animales. Parmi elles, on trouve 1423 espèces d'insectes et 125 espèces d'araignées. Au sein des invertébrés, signalons 58 espèces de papillons de jour (dont près de la moitié à forte valeur patrimoniale), 27 espèces d'orthoptères (criquets et sauterelles) dont le très rare Criquet rouge-queue (*Omocestus haemorrhoidalis*) inféodé aux pelouses sèches. Le coteau est également connu pour être un des seuls sites du quart Nord-Ouest où sont inventoriées 9 espèces de zygènes (photo en couverture), dont le Zygène de Faust (*Zygaena fausta*). Enfin, 46 espèces d'oiseaux et 5 espèces de reptiles y ont été observés.



La petite violette (*Clossiana dia*)

Gestion

La gestion repose sur une collaboration étroite entre deux gestionnaires désignés par l'Etat : le Conseil Départemental du Calvados, propriétaire et gestionnaire technique de la RNN, le Conservatoire d'espaces naturels, nommé depuis 2008 gestionnaire scientifique du site. Un plan de gestion définit les objectifs de conservation du site à long terme, décliné en un programme opérationnel d'actions sur 5 ans. Celles-ci s'articulent autour des priorités définies par l'Etat : connaître, protéger, gérer, faire découvrir la Réserve Naturelle. La préservation de ces pelouses calcicoles implique notamment la mise en œuvre d'une gestion pastorale extensive, à l'aide de vaches bretonnes pie-noir et de chèvres communes de l'Ouest.

Leur action permet de favoriser l'expression d'une flore remarquable et de maîtriser l'embroussaillage de ces milieux fragiles.



Chèvres communes de l'Ouest

Milieux naturels

L'originalité du site est le résultat de trois facteurs :

- le sous-sol qui est composé de roches sédimentaires calcaires déposées par la mer au Jurassique (140 millions d'années)
- l'exposition sud responsable d'une amplitude thermique importante
- une topographie de forte pente

Ces caractéristiques génèrent des conditions écologiques assez strictes que l'on rencontre en milieu montagnard ou méditerranéen.



Carex humilis
« la laïche humble »